

Bourses de perfectionnement AQIIRC – Édition 2020

Dans le cadre de la mission de l'AQIIRC de promouvoir le perfectionnement de ses membres et ainsi valoriser l'excellence et la performance en recherche clinique au Québec, l'AQIIRC a créé des bourses de perfectionnement permettant à un membre de suivre une formation ou d'assister à une conférence spécialisée dans son domaine dans le but d'améliorer ses connaissances et de favoriser les échanges scientifiques. **La bourse, exceptionnellement d'un montant de 350\$ pour le concours Été 2020** (vue les conditions financières particulières liées à la crise pandémique), permettra de rembourser les frais associés à la participation d'une formation spécifique (tel qu'un colloque, congrès, cours spécifique ou académique) tant nationale qu'internationale.

Admissibilité des dépenses :

- Transport : entre la ville du domicile jusqu'à la ville de la formation si plus de 20 km entre les deux. Tarif de 0.55\$/km jusqu'à concurrence de 150\$. Remboursement de la valeur totale du billet pour autobus, avion, train, taxi, stationnement.
- Hébergement : si plus de 50 km du domicile et pour la durée du séjour de formation seulement.
- Frais d'inscription : congrès, colloque, formation continue professionnelle ou formation d'un établissement d'enseignement (ex : université)
- Repas : les repas déjà inclus dans le prix d'inscription ne pourront pas être réclamés. Les repas additionnels seront remboursés jusqu'à l'atteinte du maximum suivant : 10\$ déjeuner, 20\$ dîner, 30\$ souper. Les boissons alcoolisées ne sont pas remboursées.

Règles d'éligibilité :

- Être membre de l'AQIIRC et avoir payé sa cotisation au moment de déposer sa candidature et de recevoir la bourse;
- Déposer une demande de bourse complète avant la date limite pour une formation se déroulant dans l'une des fenêtres prévues (voir tableau ci-dessous).
- La bourse ne peut pas être utilisée pour rembourser une formation fournie par l'AQIIRC, ni pour une formation déjà remboursée par l'employeur/autre organisme.
- Le récipiendaire doit accepter que sa photo et son nom apparaisse dans une des communications de l'AQIIRC à titre promotionnel.

CONCOURS	DATE LIMITE	MOMENT DE LA FORMATION
Été 2020	5 septembre 2020, 22h00	Septembre 2020 à Août 2021

Pour déposer sa candidature, il faut:

- Répondre au formulaire d'inscription en suivant ce [lien](#)
- Indiquer le budget demandé avec une ventilation sommaire.
- Indiquer votre motivation et la justification à suivre cette formation dans votre cheminement professionnel.

Règles de sélection du récipiendaire

- Afin d'assurer une sélection neutre, les candidatures seront dénominalisées avant la délibération du comité. Le comité de sélection sera composé d'au moins 4 membres du CA de l'AQIIRC.
- Les membres du CA actuel ne peuvent pas soumettre leur candidature à ce concours.
- Le nom du récipiendaire sera dévoilé (site web, info-lettre et média sociaux) dans les 30 jours suivants la fin du concours.
- L'évaluation des candidats sera basée sur les critères de sélection suivants :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Pertinence de la formation en fonction de la recherche clinique	30%
Justification des coûts	30%
Motivation du candidat	20%
Démonstration de l'acquisition de compétences nouvelles	10%
Qualité de la demande (présentation, orthographe, etc)	10%

Procédure de remboursement

- Au moment de recevoir la bourse, une preuve d'inscription à la formation sera exigée ainsi que tous les reçus (originaux ou scannés) portant la date, la nature et le montant (avec taxes) de la transaction.
- Une demande de remboursement (fourni par le CA) devra être complétée et signée par le récipiendaire après la tenue de l'événement, afin de détailler toutes les dépenses et confirmer la présence du candidat.
- Les documents devront être transmis dans les meilleurs délais (max 1 mois après la formation) à l'adresse suivante :

info@aqiirc.qc.ca Ou

AQIIRC – bourse de perfectionnement
CP 62010 CP La Pérade
Québec (Québec) G1W 4Z2

- Un chèque sera envoyé au récipiendaire à l'adresse indiquée dans le formulaire dans un délai de deux semaines suivant la réception de tous les documents.